

## Syndicat Force Ouvrière des Personnels de la Ville Et Administrations Annexes de Paris

2bis square Georges Lesage – 4<sup>ème</sup> étage 75012 PARIS ☎ 01 43 47 84 54 墨 01 43 47 84 55 syndicat.fo@paris.fr

## Déclaration Force Ouvrière au C.T.P de la Commune jeudi 16 mai 2013

Madame la Présidente,

Vous nous présentez en communication au point n° 2 de l'ordre du jour de ce CTP un document sur le sujet de l'ARE à Paris.

Ce texte, est porté par Monsieur le Maire de Paris et ses Adjoints comme une novation majeure. Nous sommes dubitatifs eu égard au flou de cette présentation à l'ensemble des syndicats représentatifs ;

## Pour F.O, il faut une clarification sur cette question qui va impacter la vie quotidienne de milliers d'agents des administrations parisiennes.

Rappelons la mobilisation massive des enseignants parisiens, avec entre 90 % (selon les syndicats) et 78 % (selon le rectorat) des instituteurs parisiens en grève ; Rappelons qu'un nombre croissant de parents d'élèves se joint à la mobilisation contre la mise en œuvre de cette réforme;

La loi d'orientation et la succession de décrets sur les rythmes scolaires du Ministre, impose le transfert de la gestion de l'Ecole et de ses personnels aux collectivités territoriales.

- <u>Inégalité de traitement</u> entre communes «*riches*» et communes «*pauvres*»
- <u>Inégalité de traitement</u> entre les écoles dont le fonctionnement varierait selon leur localité d'implantation.
- <u>Inégalité de traitement</u> pour les personnels enseignants et pour les personnels territoriaux.

**Voulez-vous une école territorialisée** ? dans la République des territoires en lieu et place de l'école publique laïque dans la République une et indivisible?

A Paris, Le Maire de Paris, pour ne pas interférer avec la campagne des élections municipales prochaines a fait le forcing pour un passage immédiat !!!

La réforme des rythmes scolaires a été votée au conseil de Paris lundi 25 mars 2013.

Cet entêtement du maire de Paris de mettre en place ces nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée prochaine du 4 septembre 2013, ne laisse pas un délai suffisant pour les innombrables problèmes humains, matériels et techniques qu'entrainent nécessairement cette nouvelle organisation. Gare aux conséquences pour les agents en première ligne !!!

D'ores et déjà, il faut pointer le désordre de votre administration, notamment à la DASCO qui programme, déprogramme, annule...moult réunions; ce sont les cadres de la DASCO, de la DJS ou de la DAC qui accumulent les heures de concertation tous azimuts, tout ça avec un manque de visibilité sur les buts poursuivis, le tout sans moyen budgétaire. Nous observons que le transfert des Equivalents Temps Pleins sur la DASCO au détriment des Directions ou services non directement concernés tient lieu du bricolage ou de l'équilibrisme au détriment de nos conditions de travail et du service public.

Pire encore, comment ne pas s'inquiéter de l'entrée dans nos écoles primaires des associations dans le cadre de l'ARE, sans réelle possibilité de contrôles de la part de vos services déjà « *dégraissés* » (il suffit de connaître l'état réel du service en charge du suivi des subventions aux associations à la DUCT !) ?

Vous connaissez la capacité d'intrusion de la part de mouvements sectaires déjà en piste sur le secteur du soutien scolaire !

**FORCE OUVRIERE** rappelle son attachement à la Charte d'Amiens, et son pendant, la laïcité établie par la loi de 1905 au sujet de la séparation des églises et de l'Etat. Nous rappelons notre respect envers le combat des « *hussards de la République* » qui ont fait en sorte de faire reculer l'obscurantisme dans notre pays.

Franchement, que pourraient dire Jules FERRY, Victor HUGO ou Jean ZAY de votre volonté de laisser le champ libre à ceux qui veulent mettre à mal la laïcité!

Face à ce texte, **FORCE OUVRIERE** continuera à le dénoncer et en demander son retrait. De même nous continuerons de porter nos revendications clairement définies avec les salariés et d'agir pour qu'elles aboutissent.

De plus, alors que vous savez qu'il manque plusieurs millions d'euros pour le financement de la mise en place de l'ARE, vous savez très bien que le Gouvernement ne donnera rien de plus, ni cette année, ni l'année prochaine.

Il suffit de voir ce qui se passe actuellement dans le cadre de la Conférence Sociale. Encore une fois, on veut s'en prendre à notre régime de retraite et rendre quasiment impossible pour un éventuel futur retraité de toucher une pension au dessus du minimum vieillesse. C'est la paupérisation des vieux !

Et en ce qui concerne nos salaires, c'est la troisième année blanche pour notre point d'indice. Tout cela au nom de la dette et de la réduction des déficits publics imposés par la Commission Européenne.

**FORCE OUVRIERE** le répète avec force, les agents ne sont en rien responsables de la crise de votre système. Ils n'en n'ont pas à payer les conséquences.

C'est pourquoi **nous refusons** votre projet d'ARE et les restructurations des services qui en découlent et qui imposent la polyvalence, la mobilité forcée des personnels de la Ville. Nous vous demandons de le retirer.

**Force Ouvrière** vous avait demandé de soumettre au vote de l'ensemble des syndicats représentatifs le point n° 2 de l'ordre du jour de ce CTP. Nous estimons que sur l'enjeu que représente l'ARE à Paris, un vote responsable permettra une clarification.

## <u>RÉSULTATS DES VOTES</u>

FO; C.G.T; SUPAP contre

CFDT; CFTC; UNSA; UCP NPPV (NE PARTICIPENT PAS AU VOTE)